

GUIDE PRATIQUE

Plus-value & *Impositions*

Ce que votre argent vous rapporte
vraiment et ce que vous en gardez.

C'est quoi exactement *une plus-value* ?

Investir, c'est mettre son argent au travail. Et comme tout travail bien fait, ça génère un résultat. Ce résultat, **c'est la plus-value** : la différence entre ce que vous avez mis et ce que vous récupérez.

DÉFINITION

Plus-value = valeur finale - valeur initiale

Janvier	Décembre	Plus-value
Vous placez 5 000 €	Votre capital : 5 175 €	+ 175 €

Avec une assurance-vie à **3,5 %**, ces 175 € sont générés **automatiquement**, sans action de votre part. Et c'est là que l'effet cumulatif entre en jeu : chaque année, les gains s'ajoutent au capital, qui génère à son tour de nouveaux gains.

Plus vous commencez tôt, plus l'effet est puissant. 10 ans de capitalisation valent infiniment mieux que 2 ans de rattrapage.

Découvrir notre assurance-vie
multi récompensée*



*Pour consulter l'ensemble de nos labels : <https://www.garance.com/app/uploads/2025/11/Liste-de-labels-Garance-112025.pdf>

Challenge

Voici un calcul simple afin d'ancrer le concept. Prenez 30 secondes.

MINI CHALLENGE

Vous placez 10 000 € sur une assurance-vie à 3,5 % par an.
Au bout d'un an, quel est votre gain ?

A - 35 € B - 350 € C - 3 500 €

Ce que ça veut dire concrètement

Sur 10 ans, 10 000 € deviennent **14 105 €** grâce aux intérêts composés.

Vos gains génèrent eux-mêmes des gains.

Ne pas investir, c'est perdre du temps.

NOS CONTRATS D'INVESTISSEMENT SUR LE FONDS EN EUROS GARANCE

Assurance-vie Garance Épargne
3,5 % en 2025

PER Garance Sérénité
3,5 % en 2025

3,5 % pour l'année 2025 pour le fonds en euros de Garance Epargne.

3,5 % pour l'année 2025 pour le fonds en euros Garance Retraite.

Taux annualisés, net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Accessibles dès **20 €/mois**. Sans engagement de durée.

Avec un accompagnement expert si besoin.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital.

Réponse : **B - 350 €** ($10\,000 \times 3,5\% = 350\text{ €}$)

Ce que vous *gardez* vraiment après impôts.

Un rendement affiché est souvent brut, pas ce que vous touchez réellement.
Entre le gain annoncé et le gain final, il faut compter les impôts (et parfois les frais).
Comprendre ça permet d'éviter les mauvaises surprises **et de mieux investir**.

DÉFINITION

Gain net = gain brut - impôts

Gain brut	Flat tax (30 %)*	Gain net
1 000 €	- 300 €	700 €

*Taux pour l'assurance-vie. La flat tax pour le PER est de 31,4% depuis le 1^{er} janvier 2026

Résultat : sur 1 000 € de plus-value, vous conservez **700 €**. Ce n'est pas une catastrophe mais ça change le calcul. Et surtout, **certains placements offrent un traitement fiscal bien plus favorable**.

Dans certains placements comme l'assurance-vie ou le PER, l'imposition s'applique surtout lors du rachat.

Tant que l'argent reste investi, il peut continuer à capitaliser avec peu ou pas de fiscalité. C'est un avantage important de ces enveloppes.

Commencez à défiscaliser avec **nos PER Garance**, dans les conditions et limites prévues par la réglementation en vigueur.



Challenge

On a vu ce qu'est l'imposition. Voyons maintenant si vous avez assimilé le concept et surtout comment en tirer parti.

MINI CHALLENGE

Vous placez **10 000 €**.
Au bout de **5 ans**, votre capital est de **10 450 €**.
Quel est votre gain net ?

A - 240 € B - 800 € C - 560 €

Le levier méconnu : l'enveloppe fiscale

	Investissement classique (hors assurance-vie / PER)	Assurance-vie	PER
Fiscalité	Environ 30 % d'impôts sur les gains (flat tax)	Fiscalité réduite sous conditions (duré, retrait, etc.)	/
Abattement	Aucun avantage fiscal	Jusqu'à 4 600 € de gains exonérés par an (9 200 € pour un couple) après 8 ans	/
Déduction fiscale	Non	/	Oui (à l'entrée) → tu peux déduire tes versements (Dans les conditions et limites prévues par la réglementation en vigueur.)

Réponse : **A - 450 €** (10 450 € - 10 000 € = 450 €)

En résumé :

Plus-value	= tes gains
Imposition	= la part que tu reverses à l'État

L'OBJECTIF : FAIRE CROÎTRE L'UN, ET OPTIMISER L'AUTRE.



www.garance.com

@avecgarance



COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE.

GARANCE, MUTUELLE SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ ET IMMATRICULÉE AU RÉPERTOIRE SIRENE SOUS LE NUMÉRO 391 399 227 DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ AU 51 RUE DE CHÂTEAUDUN, 75442 PARIS CEDEX 09. GARANCE RETRAITE, FONDS DE RETRAITE PROFESSIONNELLE SUPPLÉMENTAIRE SOUMIS AUX DISPOSITIONS DU CODE DES ASSURANCES, IMMATRICULÉ AUPRÈS DU RCS DE PARIS SOUS LE NUMÉRO 907 943 989.